

À l'école Beaurivage, nous sommes ici pour permettre à tous de croire en sa valeur afin que chacun puisse développer son plein potentiel tant au niveau scolaire, personnel que social !

Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement de l'École Beaurivage
Mercredi, 27 septembre 2023, 19 h
Bibliothèque École Beaurivage

Membres	Présent (es)	Absent (es)
Isabelle Proulx	X	
Marie-Ève Carrier	X	
Mélanie Lebel	X	
Evans Morin	X	
Jessie Leblanc	X	
Sarah Bouchard	X	
Sonia Brisson	X	
Chantal Gagnon	X	
Dany Bellemare		X
Julie Gagnon	X	
Stéphanie Lévesque	X	
Audrey Dion	X	
Mélissa Cimon	X	
Julie Bergeron	X	
Justine Pelletier	X	
Charles-Émile Simoneau	X	
Béatrice Moreau	X	
Substituts		
Jolyane St-Pierre	X	

1. Mot de bienvenue;

Monsieur Morin accepte de présider la rencontre jusqu'à l'élection des officiers du conseil d'établissement 2023-2024. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et les remercie de leur implication.

2. Rappel du rôle des membres au conseil d'établissement;

Les documents avaient été envoyés avant la rencontre. Tous en avaient pris connaissance. Il n'y a pas de question à cet effet.

3. Adoption de l'ordre du jour;

1. Mot de bienvenue ;
2. Rappel du rôle des membres au conseil d'établissement ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du compte-rendu du 17 juin 2023 ;
5. Élection d'un(e) président(e) ;
6. Nomination d'un(e) secrétaire au conseil d'établissement ;
7. Nomination d'un(e) représentant(e) de la communauté ;
8. Calendrier proposé des rencontres pour l'année 2023-2024 ;
 - 1^{er} novembre 2023
 - 06 décembre 2023
 - 17 janvier 2024
 - 13 mars 2024
 - 08 mai 2024
 - 05 juin 2024
9. Question du public ;
10. Règle de régie interne ;
11. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêt ;
12. Nomination d'un ou d'une trésorière du CE ;
13. Courrier du président ;
14. Rapport du représentant du comité de parents ;
15. A propos du Conseil étudiant ;
16. Informations de la direction ;
17. Activités et sorties éducatives pour 2023-2024 à approuver ;
18. Projet éducatif

– Rappel ;

19. Divers

A. _____

B. _____

20. Date de la prochaine rencontre ;

1^{er} novembre 2023

21. Levée de l'assemblée

Madame Julie Bergeron souligne que la date du dernier conseil d'établissement était le 7 juin et non le 17 juin. Madame Isabelle Proulx désire ajouter le point "Portes ouvertes".

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Madame Chantal Gagnon et appuyée par Madame Stéphanie Lévesque.

4. Adoption du compte-rendu du 7 juin 2023;

L'adoption du compte-rendu du 7 juin 2023 est proposée par Madame Chantal Gagnon et appuyée par Madame Stéphanie Lévesque.

5. Élection d'un(e) président (e);

Madame Chantal Gagnon propose la candidature de Monsieur Evans Morin.

Il n'y a aucune autre proposition pour le poste de président.

Monsieur Evans Morin est nommé à titre de président à l'unanimité.

Madame Chantal Gagnon accepte d'agir à titre de substitut en l'absence de Monsieur Morin.

6. Nomination d'un(e) secrétaire au conseil d'établissement;

Madame Isabelle Proulx propose Justine Pelletier à titre de secrétaire.

Cette dernière accepte le mandat.

7. Nomination d'un(e) représentant(e) de la communauté ;

Madame Isabelle Proulx mentionne qu'Éloïse Beaupré, intervenante au Regroupement des jeunes de Lotbinière s'est proposée pour agir à titre de représentante de la communauté.

8. Calendrier proposé des rencontres pour l'année 2023-2024;

Le calendrier des rencontres pour l'année en cours est le suivant:

- a. 27 septembre 2023
- b. 1er novembre 2023
- c. 6 décembre 2023
- d. 17 janvier 2024
- e. 13 mars 2024
- f. 8 mai 2024
- g. 5 juin 2024

9. Question du public;

Il n'y a pas de public, donc pas de question.

10. Règles de régie interne;

Monsieur Morin survole les règles rapidement. Le document sera envoyé par courriel aux membres. Chacun est responsable d'en faire la lecture afin de faire des propositions ou de les approuver lors de la prochaine rencontre.

Madame Proulx précise que nous sommes tenus de faire un minimum de 6 rencontres pendant l'année. Pour le moment, 7 dates ont été fixées. Dans les dernières années, la séance prévue en novembre a été annulée puisque pour faire la présentation du budget initial, il faut attendre que la direction ait eu sa rencontre avec le responsable au service des finances.

11. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêt;

Le formulaire à compléter est distribué aux membres. Les membres prennent quelques minutes pour le compléter séance tenante.

12. Nomination d'un ou d'une trésorière du CE ;

Madame Stéphanie Lévesque propose la candidature de Madame Sonia Brisson. Cette dernière accepte pour une autre année le mandat de trésorière.

Madame Jolyane St-Pierre questionne par rapport à l'attribution des rôles des Officiers. Elle croit avoir lu dans la formation des membres du conseil d'établissement que les rôles doivent être donnés seulement à des parents du conseil d'établissement et non à des membres du personnel. Madame Marie-Ève Carrier se charge de faire les vérifications nécessaires et d'en informer les membres dans les jours à venir.

13. Courrier du président;

- a. Aucun courrier n'a été acheminé au Président jusqu'à ce jour.

14. Rapport du représentant du comité de parents;

On mentionne que la première rencontre est prévue le 16 octobre.

15. À propos du Conseil étudiant;

Charles-Émile Simoneau explique les idées qu'il souhaite mettre de l'avant avec le conseil-étudiant pour l'année en cours:

- Journées thématiques
- Halloween (31 octobre);
- Maison hantée
- Noël
- 21 décembre: Journée pyjama
- 22 décembre: Journée "Chandail de Noël".
- Madame Jessie Leblanc suggère d'élargir (accessoires, couleurs....)
- St-Valentin
- Country
- Journée sports
- 2 journées coton ouaté (janvier et avril)

Les propositions seront apportées au CPEE et nous vous reviendrons avec la conclusion. Madame Proulx explique qu'on essaie de limiter les journées thématiques qui sont floues en raison de la difficulté vécue par rapport à l'application du code vestimentaire.

Les élèves ont aussi le souhait de faire ajouter des fontaines d'eau au 2^e étage dans l'espace de 5^e secondaire. Une consultation sera faite auprès de l'ouvrier d'entretien pour la faisabilité du projet. Pour que cela soit simple, il faut s'assurer d'un endroit où l'eau passe déjà.

On aimerait recueillir davantage les commentaires et les suggestions des élèves. Pour ce faire, on pense créer une adresse courriel du conseil ou un code QR pour que les élèves puissent nous contacter.

Madame Proulx précise que ce moyen pourra aussi servir à répondre à une lacune soulevée dans le questionnaire QSVE-R. Les élèves se sentent peu consultés malgré le fait qu'ils ont élu des représentants en début d'année.

Nous souhaitons aussi continuer de soutenir la Fondation Philippe Boucher. On souhaite renouveler les idées d'activités qui permettront d'amasser des fonds pour la Fondation.

16. Informations de la direction;

- a. Madame Isabelle Proulx annonce son départ. Elle explique qu'elle est en fonction aux services éducatifs depuis aujourd'hui. Madame Marie-Ève Carrier a pris le relais depuis le début de la semaine. Madame Proulx mentionne que ça a été un réel plaisir pour elle de travailler en collaboration avec les parents. Elle les remercie d'avoir répondu présents dans les dernières années.

Madame Marie-Ève Carrier se présente. Elle explique qu'elle a d'abord été enseignante en adaptation scolaire. Elle a ensuite été adjointe et directrice au primaire dans les dernières années. Son passage à l'école Beaurivage lui permet un retour à ses anciens amours: les ados. Elle se place en mode apprentissage pour les prochaines semaines.

- b. Madame Proulx parle de l'augmentation de clientèle et des enjeux qui en découlent.
 - i. Enjeu d'espace (locaux)
 - ii. Recrutement du personnel
 - iii. Accueil d'élèves après la confection des groupes en août
 - iv. Confection des horaires

On travaille déjà août 2024. Il y a des demandes faites pour l'obtention de modulaires pour la prochaine rentrée scolaire. Les prévisions jusqu'en 2031 sont en hausse.

Monsieur Morin questionne les critères d'admissibilité. Isabelle mentionne que dans le contexte actuel, on accepte seulement les élèves de notre bassin. Ainsi les élèves ayant fait des demandes de changement d'école ont été refusés en bloc.

On passe tout de suite au point des portes ouvertes qui est directement en lien avec le point précédent. Par le passé, les portes ouvertes servaient à recruter des élèves, à attirer de la clientèle (mode séduction). Compte tenu du contexte, l'idée est surtout d'informer les parents des élèves de notre bassin des différents programmes et profils offerts chez nous. L'enjeu a été soulevé à la direction générale pendant l'été. La formule sera discutée avec les enseignants lundi prochain. On peut penser à une formule semblable à celle vécue pendant les années pandémiques (facebook live) afin de transmettre l'information seulement aux parents de notre bassin.

Madame Leblanc mentionne que pour elle, il y a une plus value à ce que la soirée d'informations soit tenue en présence surtout pour les élèves. Madame Proulx mentionne que toutes les activités de transition seront maintenues. Madame Jolyane St-Pierre mentionne qu'une transition doit se faire au moins un an à l'avance.

Stéphanie Lévesque mentionne que les élèves qui proviennent de la Clé-du-Boisé ne doivent pas être oubliés dans les activités de transition.

Mélissa Cimon mentionne qu'il y a des activités animées par les psychologues et psychoéducateurs des élèves de bassin en prévision de la transition.

Madame Audrey Dion explique aussi ce qui est fait en début d'année par les enseignants du primaire.

Madame Sarah Bouchard se questionne sur le moment opportun comme parent pour débiter la transition avec son enfant.

Madame Proulx rassemble les idées de tous et comprend les inquiétudes mentionnées par les parents. Elle comprend aussi la plus value de la formule en présentiel. Elle assure que nous tiendrons compte de leurs commentaires dans le processus de consultation pour élaborer la formule. Elle mentionne que les portes ouvertes s'adressent principalement aux élèves de 6e année, mais que les élèves de 5e année peuvent se présenter aussi.

Monsieur Morin questionne l'augmentation de clientèle et où en sont les réflexions par rapport au retour des élèves du primaire vers l'Épervière. Madame Proulx explique où nous en sommes. Il y a une augmentation de clientèle et un débordement dans les écoles primaires aussi. La demande de construction qui avait été faite pour l'Épervière a été retardée ou n'est plus suffisante. Il y aurait une

demande de construction d'une école secondaire dans le secteur Ouest et une dans le secteur Est ou au Centre pour contrer les débordements.

Le problème majeur pour nous sont les locaux de spécialités (gymnase). Si on en construisait un, il serait déjà rempli. Les modulaires serviront à fournir également des locaux de spécialités (gymnase, arts, laboratoires de science).

17. Activités et sorties éducatives pour 2022-2023;

a. Sonia

- i. 25 septembre, à la première période. Les élèves de secondaire 4 feront l'échantillonnage de la rivière noire. Frais d'autobus (150\$);
- ii. Les filles et les sciences à l'Université Laval. Filles de secondaire 2, 3 et 4 volontaires (c'est un samedi). Coût de l'autobus (390\$). Pour promouvoir les métiers scientifiques aux filles, 4 novembre.
- iii. 14 novembre (am). Cégep Garneau. Centre de démonstration en sciences physiques. 45 Élèves de 4e secondaire. Le thème est l'électricité. 7\$/élèves + coût de l'autobus. Cela s'adresse aux élèves inscrits en ST et STE qui sont intéressés.

Les activités sont acceptées en bloc.

L'approbation des sorties éducatives est proposée par Madame Mélanie Lebel et appuyée par Madame Sarah Bouchard.

18. Projet éducatif-Rappel;

Le projet éducatif actuel vient à échéance cette année. Il faudra former un comité de pilotage pour le projet éducatif 2023-2027. Les premiers travaux d'élaboration se feront au sein de l'équipe-école en octobre. Il y aura plusieurs moments de consultation prévus. Le projet éducatif sera effectif en janvier 2024. Les orientations CSSDN primaire et secondaire ont été fixées et nous ont été présentées. Il faudra ensuite fixer des cibles et des indicateurs pour notre école. Jusqu'à tout récemment, nous étions en attente des documents du Ministère et du CSSDN. Les réflexions se tiendront à l'automne. À la rencontre du mois de décembre, on devrait être en mesure de vous présenter des documents qui se rapprochent de la version finale. On ajustera la tenue du CE au besoin.

19. Divers

a. Portes ouvertes

- i. Ont été traitées en amont;

b. Accueil technique

- i. Monsieur Morin questionne si la facture aurait été disponible si l'accueil n'avait pas été reporté.
- ii. Madame Proulx mentionne qu'il y a eu plusieurs choses qui ont justifié le report de cette journée-là. Il y a eu les travaux, le ménage et le fait que nous n'avions pas de technicienne d'administration pour la production des factures. Ce poste n'est toujours pas comblé. Nous avons fait la demande pour un directeur adjoint administratif. La bonne nouvelle c'est qu'il y a actuellement un candidat qui passe les tests psychométriques. Pour faire la facturation, il a fallu que plusieurs personnes mettent l'épaule à la roue pour apprendre à le faire en étant accompagné par une personne des ressources financières (ce qui a causé le délai). S'il n'y avait pas eu de report, nous aurions trouvé une façon de les produire à temps.
- iii. Question concernant les gymnases. Pente mal faite (10 ans), débordait dans les gymnases dès qu'il y avait de la pluie. Les travaux extérieurs ont été faits au printemps ainsi que la réfection des planchers. Les délais ont été occasionnés par la découverte d'amiante dans les planchers et la difficulté à trouver une firme qui faisait le désamiantage.
- iv. Événement du 6 septembre: Les membres aimeraient avoir des précisions quant aux événements du 6 septembre. Madame Proulx explique que le policier-éducateur a contacté Madame Justine Pelletier par téléphone à la fin de l'heure du dîner. Il souhaitait nous informer que des élèves étaient venus vers lui pour lui mentionner qu'un individu (jeune adulte) muni d'un sac banane serait venu les voir en mentionnant avoir une arme à feu dans son sac. L'agent Bouillon a donc demandé à Mme Pelletier de faire bloquer tous les issus et de s'assurer que les élèves et les membres du personnel demeurent à l'intérieur du bâtiment. La Sûreté du Québec a rapidement déployé une cellule d'enquête pour identifier et localiser l'individu. Les policiers mentionnent qu'il ne s'agit pas d'un confinement barricadé. Il voulait seulement sécuriser le bâtiment. Ce sont les communications envoyées par le Cégep qui ont semé la panique aux alentours. Les policiers se sont assurés de faire retirer le message lorsqu'ils en ont été informés. À l'intérieur de l'école, tout se passait bien. Les élèves étaient calmes et suivaient les indications du personnel. La pause de l'après-midi s'est déroulée dans les classes pour que cela soit plus facile de limiter les sorties à l'extérieur de l'école. Les élèves du primaire ont pu quitter (autobus et marcheurs) puisque les policiers assurent une surveillance accrue dans le village. Les élèves et les membres du personnel ont été informés par des messages au télévoix au fur et à mesure que les consignes des policiers nous parvenaient. L'individu a été appréhendé à son domicile vers les 16h. La sortie des classes a été

possible puisqu'il ne subsistait aucun danger dans les environs. Un communiqué a été transmis aux parents. Les policiers ont remercié et félicité les membres du personnel pour leur collaboration. Le lendemain et le surlendemain, le comité postvention s'est réuni afin de nous assurer d'identifier les personnes vulnérables et de prendre le pouls. Il a été convenu d'informer les élèves du dénouement et de les remercier pour leur vigilance et leur collaboration.

20. Date de la prochaine rencontre;

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 1er novembre 2023, à 19 h, à l'École Beaurivage.

Monsieur Morin prend le temps de remercier Isabelle pour ses 8 années à Beaurivage. Il souligne qu'elle a su marquer l'école par son passage et que l'ensemble des personnes garderont un bon souvenir de son travail.

21. Levée de l'assemblée.

- a. La levée de l'assemblée est annoncée à 20 h 52.
- b. La levée de l'assemblée est proposée par Madame Stéphanie Lévesque et appuyée par Madame Julie Gagnon.